Info hebdo Cordemais
n° 15 du 13 avril 2017

informations administratives

DÉPÔT DES ARTICLES POUR L'INFO HEBDO DE LA SEMAINE DE PÂQUES

En raison du lundi férié 17 avril, les articles pour l'Info'Hebdo du jeudi 20 avril sont à déposer en mairie **avant le vendredi 14 avril 10 h 00**, dernier délai.

CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MARS : EXTRAIT DU COMPTE-RENDU DE LA SÉANCE (SUITE ET FIN)

ACQUISITION de la SCULPTURE « Chagall » d'EMMANUEL KIEFFER : adopté par 19 Pour, 0 Contre et 4 Abstention.

La commune, lors de la construction ou réhabilitation d'un bâtiment majeur, finance une œuvre d'art qui symbolise le bâtiment. Ainsi, en 1993, la commune a fait l'acquisition pour 11 160 € de l'œuvre « Famille » constituée de statues en fonte de Jules PARESSANT, située sur le parvis de la mairie.

En 2006, la commune a fait l'acquisition pour 21 320 € de l'œuvre « Fresque céramique » d'Yvon LABARRE dans le cadre de la construction de la piscine.

En 2008, la commune a fait l'acquisition pour 10 150 € de l'œuvre « Mur de livres en pierre » de COV dans le cadre de la construction de la médiathèque.

L'hippodrome de la Loire, lieu majeur et symbolique de Cordemais, a fait l'objet d'une lourde rénovation et de la création de l'espace Jean Doucet. Ce bâtiment mérite également son œuvre d'art.

Le cheval tient une grande place dans l'Histoire de Cordemais : la commune connaît ses premières courses hippiques dès 1900 et, depuis, l'hippisme et l'hippodrome n'ont cessé de se développer. Aussi, la sculpture « Chagall » deviendrait un symbole de cette histoire et s'intégrerait parfaitement dans l'environnement de l'hippodrome et dans l'identité de la commune.

Le Conseil Municipal accepte l'acquisition de la sculpture en fer forgé « Chagall » du sculpteur-forgeron Emmanuel Kieffer pour un montant de 35 000,00 €.

CESSION PAR LA COMMUNE D'UNE PARTIE DE LA PARCELLE AE N° 69 AU PROFIT DE LA SCI PORT CORDEMAIS : adopté à l'unanimité.

Monsieur le Maire indique que, par courrier en date du 23 juin 2016, le Chantier Port Lavigne (CPL) a sollicité, au nom de la SCI Port Cordemais, futur exploitant CPL et alors en cours de constitution, l'acquisition d'une partie d'un terrain communal cadastré AE 69, afin de mener à bien un projet de création d'un pôle nautique.

Le Conseil Municipal décide de céder à la SCI Port Cordemais une partie de la parcelle AE 69 au prix de 5 € le m^2 viabilisé.

ACQUISITION DE LA PARCELLE BL 55 – CONSORTS DOUCET : adopté à l'unanimité.

En date du 25 janvier 2017, les consorts DOUCET ont proposé à la commune d'acquérir la parcelle BL 55.

Le Conseil Municipal décide d'acquérir la parcelle BL 55 d'une superficie de 84a 04ca pour un montant de 630,30 €.

ÉCOLE PRIVÉE SAINTE-ANNE DE CORDEMAIS – ATTRIBUTION D'UN FORFAIT COMMUNAL POUR L'ANNÉE 2017 : adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal, approuve le montant de la prise en charge des dépenses de fonctionnement de l'école privée Sainte-Anne, pour l'exercice 2017 à 973,72 € et ce pour les seuls élèves résidant sur la commune de Cordemais.

ATTRIBUTION DE BONS DE FOURNITURES SCOLAIRES POUR L'ANNÉE 2017 : adopté à l'unanimité.

Monsieur Le Maire propose de fixer le montant des fournitures scolaires comme suit :

- 64 € par élève habitant Cordemais et fréquentant les établissements secondaires publics et privés de Cordemais et hors Cordemais (né à partir du 1er janvier 1999), accordés sous forme de 2 bons de fournitures scolaires,
- 48 € par élève fréquentant le groupe scolaire public Pierre et Marie Curie de Cordemais.

DÉTERMINATION DU MONTANT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PUBLIQUES 2016/2017 : adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal fixe, pour l'année 2016/2017, la participation financière des communes par élève scolarisé au groupe scolaire public Pierre et Marie Curie de Cordemais, comme suit :

- Pour les enfants domiciliés dans les communes du Temple de Bretagne, de Saint Étienne de Montluc et de Bouée, une participation financière égale à :
  - maternelle : 561 €
  - élémentaire : 397 €
- Pour les enfants domiciliés hors des communes du Temple de Bretagne, de Saint Étienne de Montluc et de Bouée, une participation financière égale au coût moyen d'un élève domicilié à Cordemais soit :
  - maternelle : 2 001 €
  - élémentaire : 397 €

DÉTERMINATION DU MONTANT DES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES ÉCOLES PRIVÉES HORS CORDEMAIS 2016/2017 : adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal décide de fixer, pour l'année scolaire 2016/2017, le montant des frais de fonctionnement versés à l'école privée du Temple de Bretagne comme suit :

- Enfants domiciliés à « Bel Air », « Beausoleil », « Moulin de Plaisance » et « Le Pâtureau des Perrières » :
  - maternelle : 561 €
  - élémentaire : 397 €

CRÉATION EMPLOI SAISONNIER - ESPACES VERTS : adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal approuve la création d'un emploi saisonnier à temps complet pour assurer l'entretien des espaces verts pour 6 mois - du 3 avril au 2 octobre 2017.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS – ÉVOLUTION RÉGLEMENTAIRE : adopté à l'unanimité.

Dans le cadre du protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), l'appellation de certains grades de la catégorie C a évolué.

Le Conseil Municipal acte le tableau des effectifs actualisé en date d'effet du 1er janvier 2017.

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - CRÉATION DE POSTE DANS L'OPTIQUE DES AVANCEMENTS DE GRADE 2017 : adopté à l'unanimité.

Madame JOBERT, adjointe au Maire en charge des ressources humaines, présente au Conseil Municipal l'organisation des différents services municipaux. Certaines fonctions évoluent du fait de l'ampleur des projets en cours au sein de la collectivité : de nouvelles compétences et prises d'initiative sont demandées, les responsabilités de chacun évoluent. Le Conseil Municipal approuve la création de 5 postes et la suppression de 6 postes.

AVANCEMENT DE GRADE : RATIO DE PROMOTION : adopté à l'unanimité.

Le protocole Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations a revu l'organisation des déroulements de carrière des fonctionnaires, toutes catégories confondues. Dans ce contexte, il convient de revalider les ratios dits d'avancement.

Le Conseil Municipal valide la pérennisation des ratios de promotion égaux à 1 pour les cadres d'emplois concernés par la mesure.

ACCUEIL D'APPRENTI : adopté à l'unanimité.

Le Conseil Municipal acte le recours au contrat d'apprentissage au restaurant scolaire :

Service	Nombre de postes	Diplôme préparé	Durée de la formation
Restauration	1	CAP cuisine	2 ans Reste 1 an et 3 mois

MISE À JOUR DU TABLEAU DES EFFECTIFS - MODIFICATION DES DURÉES HEBDOMADAIRES DE POSTES PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET : adopté à l'unanimité.

Madame JOBERT, adjointe au Maire en charge des ressources humaines, informe les membres du Conseil Municipal qu'une modification d'horaires est nécessaire parmi le personnel permanent.

Le Conseil Municipal décide, à compter du 1er avril 2017 :

- de CRÉER le poste permanent suivant :
  - 1 adjoint technique de 8 h 02 (8.04/35e),
- SUPPRIMER le poste permanent suivant :
  - 1 adjoint technique de 6 h 43 (6.72/35e).

Le compte-rendu intégral est disponible sur le site de la commune www.cordemais.fr rubriques « vie municipale », « Conseil Municipal » et « comptes rendus ». Il est également affiché sur les panneaux de la mairie.

TRAVAUX : CIRCULATION POIDS LOURDS RUE DES HÉLIANTHES

La commune de Cordemais a prévu la **construction d'un Skate Park** situé sur l'ancien terrain de foot stabilisé. **Les travaux ont été confiés à l'entreprise FL CONSTRUCTION et débuteront le 18 avril 2017 ; ils dureront 3 mois environ**.

Pour la bonne exécution des travaux**, l'accès des véhicules lourds pour le transport des bétons et matériaux se fera par la rue des Hélianthes**, mais aux horaires décalés des entrées et sorties des élèves.

Afin de faciliter le passage des engins, il est demandé aux usagers de **ne pas stationner leurs véhicules sur les trottoirs de cette rue.**

La commune vous remercie de votre compréhension.

MODIFICATION SIMPLIFIÉE N° 2 DU PLU DE CORDEMAIS

Par délibération du 23 novembre 2016, le conseil communautaire de la communauté de communes a décidé d'engager la modification simplifiée n° 2 du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Cordemais.

Cette procédure vise, sur la zone à urbaniser localisée **entre la Mairie et les rues de Plaisance et la rue du Calvaire,** à adapter les principes d'aménagement fixés par le PLU pour assurer la faisabilité et la qualité d'un futur quartier à vocation résidentielle.

Le dossier du projet de modification simplifiée et le registre permettant de consigner les observations seront mis à disposition du public du mardi 18 avril au vendredi 19 mai 2017 inclus aux jours et aux heures habituels d'ouverture au public :

- **en Mairie de Cordemais**, Avenue des Quatre Vents, **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h 15**,
- **au siège de la Communauté de Communes Estuaire et Sillon**, 2 Boulevard de la Loire, 44260 SAVENAY, **du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00**,

Les observations pourront également être adressées durant la période de mise à disposition, par lettre à M. le Président, Communauté de Communes Estuaire et Sillon (adresse ci-dessus).

À l'issue de cette mise à disposition, le bilan sera présenté devant le conseil communautaire qui, par délibération motivée, pourra adopter ledit projet, éventuellement modifié pour tenir compte des avis émis par les personnes publiques associées et des observations du public.

La notice, mise à disposition du public, est téléchargeable sur le site internet de la commune de Cordemais (www.cordemais.fr), dans la rubrique « Actualités » sur la page d'accueil.

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DES 23 AVRIL ET 7 MAI 2017

VOTE PAR PROCURATION

Il est impératif que les électeurs qui souhaitent voter et qui ne seront pas disponibles le jour des élections des 23 avril, 7 mai, 11 et 18 juin 2017 anticipent leur demande de procuration afin qu'elle parvienne à la commune d'inscription sur les listes électorales du demandeur le plus tôt possible avant l'élection. Pour rappel :

- Les procurations sont à établir **le plus tôt possible** et peuvent être demandées à tout moment de l'année ;
- La démarche est à effectuer **au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail, au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie, à l'ambassade ou au consulat** (si la personne est à l'étranger) ;
- Le mandataire doit être inscrit dans la même commune que le mandant ;
- Possibilité d'établir une procuration pour une période déterminée (durée maximale d'un an) ;

- Pour toute information complémentaire, se reporter à la page du site « Service Public » dédiée au vote par procuration : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1604

Qui est autorisé à voter par procuration ?

Les électeurs qui ne peuvent être présents le jour du vote pour les raisons suivantes : obligations professionnelles, vacances, handicap, raison de santé et les personnes placées en détention provisoire.

Il n'est plus nécessaire de fournir un justificatif : **la simple déclaration sur l'honneur suffit**.

Le décret du 30 septembre 2015 permet l'envoi des procurations établies hors de France par fax ou par mail.

Qui peut voter à votre place ?

Un électeur de la même commune sachant qu'un électeur ne peut détenir qu'une seule procuration.

À qui s'adresser ?

Au commissariat de police, à la gendarmerie ou au tribunal d'instance ou en **téléchargeant le formulaire de procuration sur www.service-public.fr**

Comment ça se passe ?

Se présenter muni d'une pièce d'identité. On vous demandera de remplir et de signer un formulaire dans lequel vous indiquerez les nom, prénom, date de naissance et adresse de la personne qui vous représentera. Votre demande sera transmise à la mairie. Vous devez informer la personne que vous avez nommée « mandataire ».

Le jour du scrutin, votre « mandataire » n'aura pas à présenter votre carte d'électeur.

Jusqu'à quand ?

Il est recommandé de faire la demande le plus rapidement possible.

Selon vos indications, votre procuration sera valable pour le premier, le second ou les deux tours de l'élection et jusqu'à une année.

SITUATION ET HORAIRES D'OUVERTURE DES BUREAUX DE VOTE

Les bureaux de vote seront ouverts de **8 h 00 à 19 h 00** sans interruption :

- bureau n° 1 : salle du Conseil Municipal,
- bureau n° 2 : salle Artimon sous la mairie,
- bureau n° 3 : salle Cabestan sous la mairie.

Le numéro du bureau est indiqué sur votre carte d'électeur.

CARTES ÉLECTORALES

Des cartes électorales ont été envoyées à tous les Cordemaisiens. **Attention : une pièce d'identité, est à présenter impérativement le jour du vote.**

informations pratiques

BOULANGERIE : OUVERTURE LUNDI DE PÂQUES

La boulangerie **sera ouverte** le **lundi 17 avril 2017** (lundi de Pâques) **de 7 h 00 à 13 h 00**.

MAGASIN PROXI SUPER : OUVERTURE DIMANCHE ET LUNDI DE PÂQUES

Votre magasin PROXI SUPER **sera ouvert** le **dimanche 16 et lundi 17 avril 2017** toute la journée **de 8 h 30 à 13 h 00 et de 15 h 00 à 19 h 30**.

COLLECTE DES ORDURES MÉNAGÈRES : CHANGEMENT DE JOUR DES COLLECTES

En raison du **lundi 17 avril férié**, la collecte est reportée au lendemain, **mardi 18 avril**. Les heures de passage pouvant varier par rapport aux jours habituels, pensez à sortir les bacs le lundi soir.

PERMANENCE PARLEMENTAIRE

La permanence parlementaire de Madame Karine DANIEL, Députée, aura lieu le **jeudi 20 avril 2017, de 11 h 00 à 12 h 00**, **salle Brigantine, sur le parvis de la mairie**. Cette permanence sera assurée **sans rendez-vous** par elle-même ou par l'un de ses collaborateurs.

informations des associations

CLUB DES ANCIENS : REPAS

Un repas est prévu le **mardi 25 avril**, salle Estuaire à l'hippodrome, **à 12 h 00**. Inscriptions le jeudi au club ou par téléphone au **02 40 57 87 24 jusqu'au dimanche 16 avril dernier délai**.

informations sportives

ASSOCIATION SPORTIVE CORDEMAISIENNE

MARCHE SPORT LOISIR : SORTIES

MARCHE NORDIQUE :

Samedi 15 avril : rendez-vous sur le parking de la piscine de Savenay à **9 h 00.**

MARCHE LUDIQUE :

Dimanche 16 avril : rendez-vous sur le parking de la mairie de Cordemais à **8 h 00**. Randonnée à Cordemais.

Mardi 18 avril : rendez-vous sur le parking de la mairie de Cordemais à **8 h 30**.

MARCHE SANTÉ

Jeudi 20 avril : rendez-vous sur le parking de la Croix Morzel à **10 h 00**.

manifestations, agenda

VENDREDI 14 AVRIL : NUIT DES GAMERS AU CLUB MICROMÉDIA

Pour profiter au maximum de ces vacances scolaires, le club Micromédia organise **une Nuit des Gamers !!!** Seulement 12 places sont disponibles. Une cotisation de 4 € est demandée par personne (gratuit pour les adhérents), repas fourni. À partir de 10 ans.
Inscriptions par téléphone au **02 40 57 89 81** ou par mail à clubmicromedia@free.fr.

SAMEDI 15 AVRIL : IMPRO THÉÂTRALE

Soirée Labo : restitution des stages d'improvisation et spectacle professionnel gratuit.
De 17 h 30 à 18 h 45, tous les participants du stage de théâtre impro vous proposent une restitution.
À 19 h 30, l'association **Catégorie Libre** invite les autres intervenants des stages pour une soirée spectacle improvisée **« Depuis que Napoléon a envahi l'Angleterre »**… Et si l'improvisation devenait le laboratoire de ce qui constitue notre quotidien ? En modifiant le passé par dose homéopathique, les comédiens explorent note époque, mettant en lumière ce qu'en quoi nous tenons le plus. Distribution : Léa Roblot, Joe Fuego, Elise Verchere, Antoine Lambert et Guillaume Boit + les invités Pomme Ballejos et Mikis Papazof… Direction artistique : Guillaume Boit.
GRATUIT !

DIMANCHE 16 AVRIL : CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL D'AGILITY

De **8 h 00 à 18 h 00**, au club canin près de l'hippodrome, rue des sports, se déroulera un **Championnat Départemental d'Agility.** Entrée gratuite et possibilité de restauration sur place.

MARDI 18 AVRIL : « LES BOUQUINEURS » À LA MÉDIATHÈQUE

Tu es en vacances, tu as 6 ans ou plus… Super ! Alors ne rate pas ce nouveau rendez-vous « Les Bouquineurs » le **mardi 18 avril à 14 h 30** à la médiathèque.
Confortablement installé dans la ruche des histoires, chacun est invité à participer à un moment interactif, où histoires, jeux, énigmes se côtoieront. Préviens tes copains et copines ! On vous attend avec impatience.
N'oublie pas de t'inscrire par téléphone au **02 40 57 82 20** ou par mail à mediatheque@cordemais.fr ou directement à la médiathèque aux heures d'ouverture.

MERCREDI 19 AVRIL : RÉUNION HIPPIQUE

Réunion Prémium – QUINTÉ +
8 courses au programme sur l'hippodrome de la Loire. Début des opérations à **13 h 30**. Entrée libre. Pour déjeuner au restaurant panoramique, réservez au **02 40 86 81 98** ou au **02 40 57 87 13**.
Venez nombreux encourager les trotteurs !

MERCREDI 19 AVRIL : LA MÉDIATHÈQUE FAIT SON CINÉMA !!!

Pendant les vacances scolaires, la médiathèque vous propose une séance de cinéma le **mercredi 19 avril de 14 h 30 à 16 h 00**. Le film diffusé sera **« Tout en haut du monde »**. Cette animation s'adresse aux enfants âgés de 6 à 11 ans. Le nombre de places est limité, alors nous vous conseillons de réserver votre place le plus rapidement à la médiathèque ou par téléphone au **02 40 57 82 20** ou par mail à mediatheque@cordemais.fr
Bonne séance à tous.

DIMANCHE 23 AVRIL : SORTIE PÉDESTRE ORGANISÉE PAR MONTLUC NATURE RANDONNÉE

Sortie pédestre de 10 km sur la boucle du Belvédère à Savenay. Rendez-vous 13 place de la mairie à Saint Étienne de Montluc à **14 h 00** (covoiturage), départ de la marche à **14 h 20** du Bois Bedeau.

DU LUNDI 24 AU MERCREDI 26 AVRIL : OPÉRATION PORTES OUVERTES ATELIERS POTERIES/SCULPTURES

L'A.C.L.C. ouvre les portes de ses ateliers Poterie et Sculpture. Venez échanger et découvrir avec les professeurs et les élèves.
Dates et horaires des portes ouvertes
Lundi 24 avril 2017 (Intervenant : Mathieu KRIER)
14 h 00/17 h 00 : Atelier Adultes Poterie.
Mardi 25 avril 2017 (Intervenant : Mathieu KRIER)
17 h 30/21 h 30 : Atelier Adultes Poterie.
Mercredi 26 avril 2017 (Intervenants : Mathieu KRIER et Monik LE GALL)
13 h 30/15 h 00 : Atelier Enfants Poterie
(Intervenant : Mathieu KRIER).
18 heures/20 h 30 : Atelier Adultes Sculpture
(Intervenant : Monik LE GALL).

annonces diverses

À VENDRE chambre complète modèle IKÉA (rose et rouge) pour petite fille, lit 80/160 + armoire + chevet + commode, très bon état. Prix 150 € l'ensemble. Visible sur Cordemais.
Tél. 02 40 33 55 62 ou **06 50 78 19 01**.

À VENDRE matelas ressort (140/190) utilisé un mois. Prix 80 € + cadres à lattes (140/190, 2x24 lattes), monté sur pieds démontables. Prix 60 €. **Tél. 02 40 57 78 72 (répondeur)**.

Sillon - SAVENAY - 02 40 58 91 24 - www.sillon.fr - imprimé avec des encres végétales sur papier recyclé. PHOTOS: Xavier TROCHU

services de garde

INFIRMIÈRES

16-17 avril	M^me^ BERCHE	**Tél. 02 40 57 88 44**
23 avril	M^me^ DESNOES	**Tél. 02 40 57 88 44**

PHARMACIES DE GARDE : voir la vitrine de votre pharmacie ou téléphoner au **3237** (0,34 euro/mn) **pour connaître la pharmacie de garde la plus proche**.

MÉDECINS : veuillez, **en cas d'urgences la nuit ou le week-end**, appeler le **15** qui, en fonction de la demande, déclenchera les moyens adéquats (médecin généraliste de garde du canton, pompiers, SAMU).

AMBULANCES : veuillez, **en cas d'urgences la nuit ou le week-end**, appeler le **15** qui, en fonction de la demande, avertira l'ambulance de garde du canton.

VÉTÉRINAIRE

- D^r^ SIMON - Saint Étienne de Montluc
  Tél. 02 40 86 90 65
- Cabinet Vétérinaire (Équin) « Les Cigognes » à Cordemais.
  Tél. 02 40 57 70 37

POMPIERS Saint Étienne de Montluc : Tél. **18**

GENDARMERIE Saint Étienne de Montluc : Tél. **17**

ENEDIS (ERDF) : Tél. 09 72 67 50 44 ou 0 810 333 044
GDF : Tél. 0 800 47 33 33
VEOLIA (EAU) : Tél. 02 40 45 15 15
LYONNAISE DES EAUX (tout-à-l'égout)

- Demandes administratives et techniques : Tél. 0 810 387 387
- Urgences techniques uniquement : Tél. 0 810 887 887

Matin jardin

Samedi 22 avril 2017

de 9h à midi, aux ateliers municipaux

troc

infos

Comment devenir
Jardin de Noé

Troc de plantes

Visite des serres communales

INTERVENTION du FDGDON sur le thème « Lutte contre les nuisibles » (rongeurs aquatiques envahissants, taupes, frelons asiatiques...).

FREDON•FDGDON

Jeu concours

"Les Colchiques" Art Floral

AGENDA 21 CORDEMAIS

ADMR

la référence du service à la personne

3E ÉDITION

JOURNÉE DÉPARTEMENTALE DU RECRUTEMENT

27 AVRIL 2017

10H

CV OBLIGATOIRE

100 postes

L'ADMR recrute ! Rejoignez nous !

11 points d'accueil près de chez vous, plus d'infos :

SAINT-NAZAIRE
02 40 01 51 91

SAINT-ÉTIENNE-DE-MONTLUC
02 40 85 25 76

PORNIC
02 40 64 35 38

POUILLÉ - LES - COTEAUX
02 40 29 53 32

DERVAL
02 40 07 81 67

NORT-SUR-ERDRE
02 40 29 53 32

REMOUILLE
02 40 54 84 45

LA CHEVROLIÈRE
02 40 54 18 93

VERTOU
02 40 02 07 30

GORGES
02 51 71 52 60

FÉGRÉAC
02 40 07 81 67

DEPUIS 70 ANS, L'ADMR INTERVIENT DANS L'AIDE ET L'ACCOMPAGNEMENT À DOMICILE. LA FÉDÉRATION ADMR LOIRE-ATLANTIQUE COORDONNE LES 38 ASSOCIATIONS DE SERVICES À DOMICILE DU DÉPARTEMENT & GÈRE 20 ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES DÉDIÉS AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP. NOS MÉTIERS CONTRIBUENT TOUS À AMÉLIORER LE QUOTIDIEN DE NOS CLIENTS.

Garde d'enfants . Ménage & repassage . Aide aux séniors & personnes en situation de handicap

RÉSEAU ADMR EN LOIRE-ATLANTIQUE | personia

1er MAI 2016 A BOUÉE

JOURNÉE DES PEINTRES

Ouvert à tous
Des prix à gagner !

En Estuaire et Sillon

Bouée - Cordemais - Lavau/Loire

LUNDI 1er MAI 2017

Randonnée - Lecture
de 14h à 17h30
Proposée par la Médiathèque
Loire et Sillon

8h30 / 11h	**Inscription sur place**
17h30	**Exposition des œuvres**
17h45	**Remise des prix**
18h	**Vente**

SALLE POLYVALENTE

BOUÉE 44

Organisée par
Les Amis de la chapelle de Rohars
Renseignements : 06 14 82 43 69

LE GÉANT
TOUS BEAUX ARTS

Amis peintres,

Nous avons le plaisir de vous inviter à participer à la 13ème Journée des Peintres organisée **LUNDI 1 er Mai** 2017 à Bouée.

Cette journée se veut conviviale et ouverte à tous les artistes peintres, amateurs, débutants et confirmés.

Cette année la journée sera étendue aux communes de Cordemais et Lavau sur Loire pour les artistes qui le désirent. Ce sera une façon d'élargir l'offre tout en restant dans notre environnement estuarien.

Des prix seront décernés par catégorie (œuvres sur toile et sur papier, jeunes et adultes) et tous les participants seront récompensés. Nouveau !

Le public sera invité à aller à votre rencontre et des animations seront prévues(randonnée, balades en calèche).

Depuis sa création notre association a pour but d'œuvrer à la restauration et à la promotion de la chapelle, dernier vestige témoignant de l'histoire du petit port de Rohars, village de Bouée.

Vous pouvez découvrir la commune et les actions de l'association sur : http://www.cdfbouee.com

Tous renseignements au 06 14 82 43 69 ou 06 81 13 26 57 et en écrivant à martineruizaranda@gmail.com

En espérant votre participation

Les Amis de la chapelle de Rohars

LAVAU-SUR-LOIRE

DÉROULEMENT DE LA JOURNÉE

- Accueil des peintres de **8h30** à **11h30** dans la salle polyvalente (près de la mairie).
- **Inscription gratuite** sur place. Validation des supports.
- Choix libre du lieu de peinture sur plans et photos de Bouée, Cordemais et Lavau/Loire Nouveaux sites !
- Chaque artiste utilise la technique et le support de son choix.
- Les œuvres doivent être réalisées sur site pendant la journée.
- Pique-nique possible à 12h30 dans la salle polyvalente.
- Remise des œuvres jusqu'à 17h00. Prévoir un système d'accrochage pour l'exposition.
- Passage du jury à 17h30.
- **A 18 h remise des prix** (bons d'achat, matériel, lots)
- Vente aux enchères des œuvres.
- L'association retiendra un minimum de 10% sur les œuvres vendues.
- Le participant reprendra son œuvre s'il n'y a pas d'acquéreur.
- Verre de l'amitié.

CORDEMAIS